

CANDIDATURE DU PARENT CORRESPONDANT – ADHERENT DE L’APEL ANNEE 2019-2020



Madame, Monsieur,

Nom :----- **Prénom** :-----

Demeurant :-----

Code Postal :----- **Ville** :-----

Téléphone (s) :

- **Domicile** :-----
- **Portable** :-----
- **Bureau** :-----

Adresse mail :-----

Profession :-----

Parent(s) de :-----

Classe de :----- (rentrée 2019-2020)

Déclare me porter candidat(e) au poste de **Parent Correspondant** de la classe de mon enfant pour la rentrée 2019-2020 .

Accepte que mon ou mes numéros de téléphone et adresse « mail » soient communiqués à l’APEL, aux parents d’élèves de la classe, ainsi qu’aux autres parents correspondants.

Participera activement à la vie d’établissement tout au long de l’année et accepte la Charte du Parent Correspondant

Souhaite m’investir dans d’autres tâches – membre du BDlo, Membre du CA ..

Fait à -----, le -----

Signature

CHARTRE DU PARENT CORRESPONDANT 2019-2020



Définition et rôle du Parent Correspondant

C'est avant tout un parent d'élève **membre de l'APEL**, qui manifeste la volonté de servir en **s'investissant dans la vie de l'établissement** et en participant aux réflexions menées dans le cadre de celui-ci, à l'initiative de la Direction.

Son rôle consiste essentiellement à être **un lien entre les familles** qu'il représente, la direction, l'équipe éducative et les élèves délégués. Il est à l'écoute de toutes les familles de la classe.

Il assure un **rôle d'accueil, d'information et de discrétion**. Il est un interlocuteur privilégié du Conseil d'Administration de l'APEL.

Le parent correspondant est présent au conseil de classe. Il assiste en tant que **témoin**, et à un rôle d'écoute qui doit **rester discret et confidentiel en toutes circonstances**.

A l'issue du conseil, au plus tard, le lendemain, le parent correspondant rédige de manière non manuscrite, un compte rendu succinct (ambiance de la classe, moyenne générale, nombre de félicitations, compliments etc...) **pas de prise de notes nominatives** au cours du Conseil, ce dernier sera visé par le professeur principal, puis la Direction et il sera diffusé aux familles de la classe avec le bulletin trimestriel.



Engagement du parent

Le parent qui souhaite être « parent correspondant » doit s'engager à **favoriser le dialogue** et travailler dans **un esprit d'équipe** et doit faire preuve :

- de **disponibilité** pour être à l'écoute des familles
- d'un souci constant de l'intérêt général de la classe
- de la plus **grande discrétion et respect de la confidentialité** pour les informations portées à sa connaissance
- de **neutralité** dans ses jugements.
- **Participation aux différentes réunions** proposées par l'APEL (Réunion de début d'année avec l'équipe éducative, réunion des parents correspondants, Assemblée Générale,...) **participation active à la vie de l'établissement** tout au long de l'année
- **de ne pas agir seul**, et toujours informer l'APEL de toute problématique

Signature du Parent Correspondant